



FORCE

MA

TION

OUVRIERE

Se former pour **militer**

militer pour **agir**

agir pour **gagner**

ÉDITO



Rachèle Barrion
Secrétaire confédérale
CFMS

La formation et l'éducation syndicales demeurent des maillons essentiels, une priorité pour notre organisation. Attirer, former des adhérents pour en faire des militants éclairés, former en permanence des militants actifs, c'est permettre à chaque syndiqué de la Cgt-FO d'être un acteur, un développeur et un véritable décideur de son avenir avec notre organisation. Il s'agit aussi de respecter et faire respecter nos valeurs de démocratie et de liberté syndicale. Ce défi à relever et ces enjeux sont à la fois considérables et incontournables.

Ces enjeux nous ont invités à être encore beaucoup plus réalistes, proches du terrain, offensifs, volontaristes, à bousculer les habitudes et les certitudes pour rendre plus efficiente, attractive et accessible la formation syndicale Force Ouvrière. Il nous a fallu collectivement dans toute l'organisation faire évoluer l'offre et l'outil de formation.

C'est dans ce sens que notre dispositif de formation syndicale, a été redessiné pour le rendre en capacité de faire face aux enjeux pour la confédération, pour les UD, pour les fédérations, pour les syndicats, pour les militants, pour les adhérents, pour les travailleurs. Le mandat n'est d'évidence pas simple. Et plus que jamais, dans un contexte rendu volontairement complexe, de perte de repères, de savoirs et de savoir-faire, la Cgt-FO, dans son ensemble, a la responsabilité de former plus et mieux.

La formation est le plus bel outil pour la classe ouvrière en termes d'émancipation, de défense et de conquête. Le CFMS est incontournable pour le développement de notre organisation. Dans les prochaines années, il devra continuer dans ce sens pour mieux armer nos militants et répondre à notre objectif premier, celui de développer notre organisation.

SOMMAIRE

FORMATIONS EN UD

DÉCOUVERTE DE FO ET LES MOYENS DU SYNDICAT	2
FONCTIONNEMENT ET COMMUNICATION	3
JE NÉGOCIE	4
DÉCOUVRIR L'ÉCONOMIE	5
CONNAÎTRE SES DROITS I	6
CONNAÎTRE SES DROITS II	7
CSSCT/SSCT NIVEAU I	8
COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE	10

FORMATION À LA CONFÉDÉRATION

CSSCT/SSCT NIVEAU II - TRANSITION ÉCOLOGIQUE	9
---	---

FORMATIONS EN UD/ CONFÉDÉRATION/OU LIEU À DÉFINIR

STAGES SPÉCIFIQUES	11
---------------------------------	----

FORMATIONS EN LIGNE

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS	12
LE CONSEILLER DU SALARIÉ	12
LA TRÉSORERIE DU SYNDICAT	12
IL Y A 150 ANS... LA COMMUNE	12
LA DETTE PUBLIQUE	12
AUX ORIGINES DES INÉGALITÉS	12
POURQUOI LE MOT CAMARADE ? (Podcast)	12

L'INSCRIPTION EN LIGNE	14
-------------------------------------	----

DÉCOUVERTE DE FO ET LES MOYENS DU SYNDICAT

Cette formation est incontournable.

Véritable porte d'entrée dans le syndicalisme Force Ouvrière, tu y découvriras l'histoire du mouvement ouvrier, de notre organisation, mais aussi les principes qui guident l'action des militants Force Ouvrière.

Ce stage te permettra de comprendre le rôle et la place du syndicat sur le lieu de travail et dans la société. Il te donnera aussi les clés pour comprendre le fonctionnement de nos structures et des Instances représentatives du personnel, et ainsi savoir les mobiliser au mieux pour la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs.

Cette formation est également celle qui te permettra d'accéder à toutes les formations que tu trouveras dans ce catalogue.

Méthode pédagogique

- Appropriation de la connaissance par des travaux de recherche individuelle et collective
- Discussions et échanges
- Support vidéo.

Programme

- Rapport des forces dans l'entreprise
- Les représentants du personnel : rôle et moyens d'action
- Les syndiqués, le syndicat, les représentants du syndicat, les structures de la CGT-FO et les organisations syndicales internationales
- L'histoire du mouvement syndical et de la CGT-FO
- L'action syndicale revendicative
- L'organisation et la répartition du travail syndical
- L'actualité sociale, économique et syndicale.

Nombre de stagiaires

20 maximum

Durée du stage

5 jours

Lieu

Ton Union départementale

Prérequis

Être adhérent Force Ouvrière et manifester un intérêt pour l'action syndicale.

FONCTIONNEMENT ET COMMUNICATION DU SYNDICAT

Connaître et comprendre le fonctionnement du syndicat est indispensable pour mener correctement l'action syndicale dans l'entreprise ou l'administration.

C'est pourquoi, dans ce stage, il est question de découvrir des statuts types du syndicat, d'acquérir les bases de la trésorerie et de maîtriser la communication orale.

À travers l'étude indispensable des statuts, tu découvriras les bases légales du syndicat mais aussi le rôle et le fonctionnement de ces instances. Il est essentiel de les connaître et de les respecter afin de permettre à chaque adhérent de trouver sa place et ainsi de militer efficacement.

Méthode pédagogique

- Étude des statuts types de syndicats
- Discussions et échanges
- Poser une problématique à l'oral
- Réalisation d'un tract

Programme

- Les statuts du syndicat
- Les structures de l'organisation
- Les instances de l'organisation
- La trésorerie
- Valoriser l'action du syndicat par la communication écrite et orale.

Nombre de stagiaires

15 maximum

Durée du stage

5 jours

Lieu

Ton Union départementale

Prérequis

Être adhérent FO, manifester un intérêt pour l'action syndicale et avoir effectué le stage « Découverte de FO et les moyens du syndicat ».



JE NÉGOCIE

La négociation est un mot qui est couramment utilisé lorsque l'on est délégué syndical, c'est d'ailleurs l'une des fonctions prédominantes aujourd'hui.

La négociation est également un mot plein de mystère. Quelle recette miracle pourra nous permettre d'obtenir plus de la part du patron ?

Dans ce stage, tu apprendras à construire les conditions qui pourront te permettre d'obtenir de meilleurs résultats.

Une méthodologie te sera également enseignée, elle te permettra de bien préparer ta négociation, car s'il y a un seul secret pour la « réussite » d'une négociation, c'est de bien la préparer.

Acquérir une méthodologie simple pour préparer une négociation, la conduire, la suivre et en exploiter le résultat.

Méthode pédagogique

- Études de cas
- Mise en situation
- Échanges

Programme

- La représentativité
- Faire un état des lieux dans l'entreprise
- Le rapport de forces
- La revendication
- La négociation, avant, pendant, après.

Nombre de stagiaires

15 maximum

Durée du stage

3 jours

Lieu

Ton Union départementale

Prérequis

Avoir effectué le stage « Découverte de FO et les « moyens du syndicat », ainsi que le stage « Fonctionnement et communication du syndicat ».

S'adresse principalement aux délégués syndicaux et délégués syndicaux centraux, aux secrétaires de syndicat ainsi qu'aux camarades siégeant en CSE/CST/CSA se retrouvant en situation de négociation ou participant à la délégation de négociation.



DÉCOUVRIR L'ÉCONOMIE

L'économie est devenue incontournable dans le débat public. Sous le prétexte de « règles » économiques, les gouvernements successifs tentent de justifier l'injustifiable.

Toutes les réformes de ces dernières décennies ont été menées sous le prisme... de l'ÉCONOMIE.

Il est donc important pour les militants Force Ouvrière d'appréhender et de s'approprier des notions élémentaires de cette discipline.

Ainsi, un militant qui aura suivi ce stage pourra comprendre et expliquer les orientations essentielles de la Confédération et construire des revendications dans l'entreprise afin de les négocier.



Méthode pédagogique

- Appropriation de la connaissance par des travaux de recherche individuelle et collective
- Discussions et échanges

Programme

- Qu'est-ce que l'économie ?
- Quels sont les besoins économiques de l'individu ?
- Le terrain économique.

Nombre de stagiaires

15 maximum

Durée du stage

3 jours

Lieu

Se renseigner auprès de ton Union départementale

Prérequis

Avoir effectué le stage « Découverte de FO et les moyens du syndicat ».

S'adresse principalement aux délégués syndicaux et délégués syndicaux centraux, aux secrétaires de syndicat, ainsi qu'aux camarades siégeant en CSE/CSA/CST.

CONNAÎTRE SES DROITS I

Lorsque l'on vient en aide aux collègues, il est important de pouvoir se fonder sur la réglementation et la législation.

Ce stage t'aidera à mieux appréhender le Code du travail et la convention collective.

L'objectif est donc que tu puisses plus facilement rechercher les informations dont tu as besoin dans le Code du travail et la convention collective dans ton activité quotidienne de syndicaliste.

Méthode pédagogique

- Études de cas et échanges d'expériences

Programme

- Bref historique du droit du travail, hiérarchie des normes juridiques
- Utilisation de la convention collective et du Code du travail
- Mises en pratique à partir de cas concrets.

Nombre de stagiaires

15 maximum

Durée du stage

3 jours

Lieu

Ton Union départementale

Prérequis

Avoir effectué le stage « Découverte de FO et les moyens du syndicat ».

Réservé en priorité aux IRP du privé ainsi qu'aux camarades de la fonction publique confrontés à des contrats de droit privé dans leur établissement.

CONNAÎTRE SES DROITS II

Comme son nom l'indique, il s'agit de la continuité du stage « Connaître ses droits I ».

Le juridique est devenu, une discipline importante pour la défense des salariés. C'est pourquoi le stage « Connaître ses droits II » prolongera le premier niveau.

Il te permettra de conseiller et d'orienter les camarades des syndicats, au sein des Unions départementales ou Unions locales, afin de faire respecter les droits des salariés, qu'ils soient individuels ou collectifs.

Méthode pédagogique

- Études de cas et travaux de groupe

Programme

- Rappel sur le maniement du Code du travail et de la convention collective
- Organisation judiciaire en France
- Les raisons et les conditions de recours à une juridiction
- Le raisonnement juridique et la méthode d'analyse
- La rupture conventionnelle.

Nombre de stagiaires

15 maximum

Durée du stage

5 jours

Lieu

Se renseigner au près de ton Union départementale

Prérequis

Avoir effectué les stages « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat » et « Connaître ses droits I ».

Assumer ou s'apprêter à assumer un mandat de l'Union départementale pour assurer une permanence syndicale.



CSSCT/SSCT NIVEAU I

En lieu et place du CHSCT la CSSCT et la SSCT sont les nouvelles instances.

Pour rappel, Force Ouvrière revendique le retour des CHSCT.

Pour autant, nous devons désormais utiliser les moyens dont nous disposons pour préserver la santé des salariés.

Dans ce stage, nous te transmettons les éléments nécessaires pour que tu puisses appréhender ton rôle en matière de santé/sécurité et conditions de travail au regard des orientations et analyses de l'organisation Force Ouvrière.

Nombre de stagiaires :
15 maximum

Durée du stage : 5 jours

Lieu : Ton Union départementale.

Prérequis : être membre du CSE et/ou de la SSCT

IMPÉRATIF

Nous retourner la convention de stage signée par l'employeur.

Méthode pédagogique

- Connaissance des obligations réglementaires en termes environnementales et écologiques – Négociation sur ces sujets.
- Exposés et échanges

Programme

- La Santé, la sécurité et les conditions de travail (SSCT) source de revendications
- Rappel des positions Force Ouvrière en matière d'hygiène et de sécurité
- Historique de la prévention des risques professionnels
- La mise en place, le fonctionnement, les missions, les pouvoirs des instances de représentation du personnel en matière de santé et de sécurité
- La SSCT et les organismes de prévention
- La SSCT accidents du travail et maladies professionnelles
- La SSCT et l'insertion des personnes handicapées en milieu du travail.



CSSCT/SSCT **NOUVEAU**

NIVEAU II – TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les questions environnementale, énergétique et climatique ne doivent pas être laissées aux seules analyses des associations et ONG. C'est pourquoi, notre organisation est partie prenante sur ces sujets et considère qu'il y a un véritable enjeu autour de la mise en œuvre sociale de la transition environnementale dans les branches et dans les entreprises. Il s'agit de concilier la nécessité d'agir pour la planète avec les intérêts des travailleurs pour lesquels il faut préserver les emplois, la sécurité, la santé, et les conditions de travail.

Pour répondre à ces préoccupations, une nouvelle formation Santé sécurité et conditions de travail d'une durée de cinq jours est mise en œuvre en 2024 par le CFMS.

Programme

- Les représentants des salariés, en tant que parties prenantes du dialogue autour de la responsabilité sociétale de l'Entreprise
- Les normes et les obligations de l'entreprise et leurs conséquences sur conditions de travail, l'organisation du travail, les emplois et les rémunérations
- Ce qui relève des politiques d'adaptation ou des politiques d'atténuation
- Les moyens d'action par la consultation ou la négociation.

Nombre de stagiaires :
15 maximum

Durée du stage : 5 jours

Lieu : session centralisée à la Confédération à Paris

Prérequis :

- être salarié du secteur privé
- avoir effectué le stage « SSCT niveau 1 »
- être membre d'une commission SSCT

IMPÉRATIF

Réservé aux membres de la commission SSCT (entreprises > 300 salariés) ou si un accord de prise en charge financière de cinq jours a été conclu (entreprises < 300 salariés)



COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)

La fusion des Instances représentatives du personnel en une seule a modifié de façon importante le fonctionnement de la représentation des salariés.

Ce stage te donnera les clés de compréhension du CSE. Que tu sois novice ou expérimenté, nous te donnerons les outils qui te permettront « d'exploiter » tous les rouages pour être le plus efficace possible dans ton mandat.

En tant que représentant du personnel au CSE, tu auras donc pour objectif de comprendre l'origine, la mise en place (élections), les missions et le fonctionnement du CSE au regard des orientations et analyses de l'organisation Force Ouvrière.

Méthode pédagogique

- Études de cas particuliers et mises en situation
- Exposés et échanges

Programme

- Origines
- Fonctionnement du CSE
- Élections
- Actualités du CSE

Nombre de stagiaires

15 maximum

Durée du stage

5 jours

Lieu

Ton Union départementale

Prérequis

- Avoir effectué, dans toute la mesure du possible, le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat » sinon s'engager à le faire.
- Être membre titulaire du CSE

Inscription possible des élus suppléants et des représentants syndicaux après accord du CFMS.

IMPÉRATIF

Nous retourner, pour l'inscription, la facture pro-format (devis), signé du CSE



STAGES SPÉCIFIQUES

CSE/CSSCT

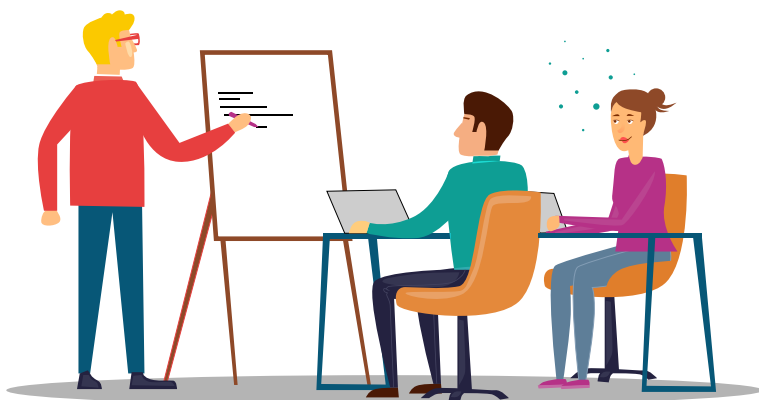
Le CFMS propose également **des formations sur mesure** pour les élus d'un même syndicats sur les thématiques CSE/CSSCT/CSSCT Transition écologique.

Cela permet de mieux appréhender les contraintes et les problématique liées à l'environnement de l'entreprise dans laquelle vous évoluez.

Nous établirons avec le DS ou le DSC le programme du stage, nous nous accorderons sur le nombre de stagiaires mais également, d'un point de vue logistique : où, quand, comment...

Nous restons donc à votre disposition.

*Contactez le CFMS,
Nathalie Jandin (assistante confédérale)
njandin@force-ouvriere.fr - 01 40 52 85 36*



LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

L'objectif de cette formation est de permettre aux représentants Force-Ouvrière au sein des instances d'appréhender plus en profondeur les enjeux en matière de santé au travail et de pouvoir relayer au sein des entreprises les positions de notre organisation en la matière.

LE CONSEILLER DU SALARIÉ

Ce parcours a pour objectif de vous transmettre les bonnes pratiques en tant que conseiller du salarié et ses missions.

LA TRÉSORERIE DU SYNDICAT

À destination des trésoriers des syndicats aux ressources inférieures à 2000 euros annuels, ce parcours a pour objectifs de leur transmettre les bonnes pratiques de la trésorerie.

IL Y A 150 ANS... LA COMMUNE

À l'occasion des 150 ans de la Commune de Paris, nous avons souhaité mettre en lumière ce moment historique et crucial dans la construction du mouvement ouvrier.

LA DETTE PUBLIQUE

Cette formation tend à déconstruire les idées reçues, donner une autre vision de la dette publique et donner des outils pour argumenter face à différents interlocuteurs et autres contradicteurs.

AUX ORIGINES DES INÉGALITÉS

Ce module te permettra de connaître l'origine des inégalités, dans le but de mieux les comprendre pour mieux les combattre.

POURQUOI LE MOT CAMARADE ? (Podcast)

Vous découvrirez ou redécouvrirez ce que le mot Camarade veut dire. Quelle est son origine, est-il toujours d'actualité ? Ce vocable appartenant aux travailleurs méritait bien que nous nous y intéressions.

LA PLATEFORME

<https://cfms.force-ouvriere.fr>

Si la formation présentielle est indispensable pour former des militants, il manquait cependant à notre centre de formation l'usage de l'outil numérique. Désormais elle est disponible à l'adresse suivante : cfms.force-ouvriere.fr

Pourquoi la confédération a-t-elle choisi de développer un tel outil ?

Tout d'abord, il faut réaffirmer l'objectif du CFMS : faire des militants syndicalistes éclairés et éclairants mais aussi convaincus et convaincants. Il peut sembler, à première vue, qu'il s'agit d'une formule générale mais elle est en fait une ligne directrice ambitieuse. C'est pourquoi notre organisation doit tout mettre en œuvre afin de former nos militants et responsables syndicaux de demain.

Pour y parvenir, nous devons nous approprier l'ensemble des outils disponibles. Si la transmission des savoirs en présentiel est une évidence, le support numérique doit le devenir. Cette plateforme de formation en ligne nous permettra d'élargir notre catalogue de formation tout en mettant en place la complémentarité nécessaire entre les supports.

Concrètement, cette plateforme offre à nos adhérents des modules de formations courts, dynamiques et accessibles partout et à toute heure.

LA VISIO-CONFÉRENCE

La formation en distanciel par la visio-conférence est un nouvel outil pour le CFMS. Ce moyen de transmettre les savoirs a été utilisé pour la première fois en 2020, durant la crise sanitaire de la Covid 19.

En plus de toucher des publics différents, à l'issue de cet essai, nous avons eu des appréciations très positives de la part des camarades.

C'est pourquoi le CFMS a décidé d'ajouter ce dispositif à son catalogue de formation. Les modules qui seront dispensés seront nécessairement courts, et les sujets varieront selon les années. En 2022 et 2023 le thème retenu était la négociation du PAP/CSE.

Pour en savoir plus sur ce dispositif, n'hésite pas à contacter le CFMS.

L'INSCRIPTION EN LIGNE*

Pour rendre la formation plus accessible aux adhérents et faciliter la gestion administrative, les stagiaires pourront s'inscrire eux-mêmes en ligne pour les stages en présentiel.

Ces inscriptions seront comme aujourd'hui validées par le syndicat et l'Union départementale.

Ci-dessous un schéma pour appréhender la nouvelle procédure d'inscription.



Via la plateforme du CFMS, l'adhérent a accès au planning de formation de son UD. Il lui suffit de sélectionner le stage auquel il veut participer et de remplir le formulaire qui apparaîtra à l'écran. S'il n'y a plus de place disponible il en est informé et automatiquement inscrit en liste d'attente.



Sur e-fo, le syndicat et l'Union départementale valident ou non l'inscription au stage, et ce, pour chaque adhérent ayant rempli le formulaire.



45 jours avant le début du stage, le CFMS procède à la convocation des stagiaires qui auront été préalablement validés par leurs structures. Les convocations seront toutes envoyées par courriel aux stagiaires. Des courriels seront également envoyés aux camarades n'ayant pu être retenus.



Le stagiaire dispose alors de **15 jours** pour transmettre la demande de congé de formation à son employeur afin de respecter les 30 jours de délai prévus par la législation.



Le jour J est arrivé, les stagiaires et l'animateur se retrouveront à l'Union départementale pour le stage du CFMS.

**Pour toutes les formations sauf les visio-conférences, les CSSCT, Niveau II et les stages spécifiques.*



CONTACTER LE CFMS

Pour toutes questions ou informations complémentaires
concernant les formations présentiellees ou en ligne,
vous pouvez joindre le CFMS :

01 40 52 83 63 – vlebaill@force-ouvriere.fr

cfms.force-ouvriere.fr